



Partez à la découverte de Trélazé entre parcs, patrimoine et paysages. Ce circuit de 24,7 km vous mène des bunkers de Pignerolles aux Ardoisières, en longeant l'Authion et ses points de vue.

## à DÉCOUVRIR

### en CHEMIN

- Château de Pignerolle  
Saint-Barthélemy
- Musée de l'Ardoise  
Trélazé
- Manoir de la Ranloue  
Saint-Barthélemy
- Parc de l'Europe  
Saint-Barthélemy
- Parc des Ardoisières  
Trélazé
- Patrimoine ardoisier : Chevalements, wagonnets, locomotive, pompe d'exhaure, ardoisières, carrières  
Trélazé
- Bunkers dans le Parc de Pignerolle  
Saint-Barthélemy

### aux alentours

- Musée Cointreau  
Saint-Barthélemy
- Espace d'art contemporain des anciennes écuries des Ardoisières  
Trélazé
- Domaine national du Château d'Angers et Tapisserie de l'Apocalypse
- Centre-ville d'Angers et la Doutre
- Musées d'Angers
- Rive d'Arts  
Les Ponts-de-Cé
- Itinéraire cyclotouristique de La Loire à Vélo



### services

### BOULANGERIE

- En cœur de bourg à Saint-Barthélemy-d'Anjou et à Trélazé

### restaurant

- Restaurant Le Relais Saint-Barth  
Saint-Barthélemy-d'Anjou
- Restaurant La Tocante  
Saint-Barthélemy-d'Anjou
- Restaurant Le Buisson  
Trélazé
- Auberge de la Mairie  
Trélazé
- Le Petit Bouchon  
Trélazé

### autre

- Aire de pique-nique

### HÉBERGEMENT

Contactez l'Office de Tourisme d'Angers



### SITUATION

5 km à l'est d'Angers  
46 km à l'ouest de Saumur

### DÉPART

Musée de l'Ardoise, chemin de la Maraichère à Trélazé parking du domaine de Pignerolle (grille principale) à Saint-Barthélemy-d'Anjou  
N 47.46713 °, W 0.48325 °

### Terrain

Dénivelé : 77 m  
34% du circuit en revêtu

### DIFFICULTÉS

Pas de difficultés majeures

### ACCESSIBILITÉ

Arrêt de transport public à moins de 500 m du départ

### BALISAGE VIOLET

Code de balisage PR®

— Bonne direction

└ Changement de direction

✘ Mauvaise direction



DESTINATION ANGERS  
OFFICE DE TOURISME  
02 41 23 50 00  
destination-angers.com



Maine-et-Loire

COMITÉ  
FFRandonnée  
DE MAINE-ET-LOIRE  
02 41 79 01 77  
maine-et-loire.ffrandonnee.fr

# angers

## randonnées pédestres

destination-angers.com



6H15 | 24,7 km



ENTRE PETITE GARE  
ET ARDOISIÈRES  
SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU  
TRÉLAZÉ



© A. Lamoureux / Destination Angers



# La randonnée pas à pas



**1** Entrer dans le parc par le grand portail. Longer le mur du parc sur la droite puis la pépinière pour rejoindre un parking. Tourner à gauche en direction du **Château de Pignerolles** et prendre à droite à l'intersection en T. Se diriger vers le parc en tournant à gauche. Cheminer dans les allées du parc en suivant le balisage et découvrir les **bunkers de la Seconde Guerre Mondiale**. Emprunter un portail de sortie au niveau du muret d'enceinte du parc.

**2** Arriver à une petite place et prendre à gauche la rue Jean Giono. Au rond-point, s'engager dans la petite allée. À la sortie sur la route (rue Paul Verlaine), prendre à droite. Traverser la rue au deuxième passage pour piétons. Au coin de la clôture, prendre le sentier. Continuer tout droit sur l'allée goudronnée.

**3** Traverser une rue, traverser la rue de la Marmitière, puis tourner à gauche. Prendre à droite la rue des Vignes, tourner à gauche vers l'arrêt de bus Verdun et traverser. Suivre la rue Jean Lurçat, puis la place Jean XXIII..

**4** Longer l'église et la mairie. S'engager sur le parking à gauche, puis au fond à droite, emprunter un passage qui aboutit rue de la Ranloue. L'emprunter à gauche. Passer devant le **Manoir de la Ranloue**, puis emprunter le premier passage à gauche, traverser la rue de la Croix Cheminée.

**5** Atteindre la route d'Angers (arrêt Croix de Cheminée) et la traverser pour rejoindre **La Petite Gare**. Revenir prendre l'avenue Kennedy, puis à gauche la rue Jean Moulin. Dans le virage, prendre le passage Jules Ferry à gauche, puis tourner immédiatement à droite. Longer l'école et traverser la rue de la Gemmetrie. Entrer dans le **parc de l'Europe**. Le traverser en prenant l'allée en face.



**6** Sortir rue Germaine Hartuis, prendre en face la rue Marcel Bichot, puis la rue des Cormiers et, à droite, la rue des Spirées et, à gauche la rue du 8 mai 1945 ; la suivre sur 500 m. Franchir le chemin de fer et continuer jusqu'au STOP. Prendre l'impasse à gauche, puis tourner à gauche (suivre la Loire à Vélo).

**7** Longer les jardins familiaux, passer sous un pont. S'engager à gauche de la butte **(point de vue)**, puis tourner à droite. Après la descente de la butte, obliquer à droite et suivre tout droit jusqu'au parallépipède en métal où on tournera à droite. Arriver au rond-point du parking Saint- Lézin (petit train). Le contourner par la gauche, se diriger vers le Musée de l'Ardoise. Prendre à gauche après la rue François Simon. Traverser la pelouse avec jeux vers la droite, contourner le vieux fond et se diriger en direction de la cheminée puis atteindre le **Musée de l'Ardoise**.

**8** Tourner à gauche ; prendre entre le Musée et la médiathèque. Dans le square de l'Union, se diriger au fond à gauche. Arriver sur une rue, prendre à droite puis la première à gauche. Entrer dans le parc

du Vissoir et longer la salle de spectacle. Tourner à droite. Traverser la rue. Prendre le premier sentier à gauche. Arriver au rond-point, prendre la rue à droite, la traverser à gauche vers l'arrêt de bus Buisson. Prendre l'impasse à gauche (Daniel Rouger). Au fond de l'impasse, suivre le sentier. A la route, prendre à gauche, tourner à droite au premier passage pour piétons. S'engager sur le sentier en face. Poursuivre vers la droite vers les jardins, puis à gauche. Continuer tout droit entre les jardins et le stade.

**9** Pour un circuit de 18,5 km. Devant une buse cylindrique, tourner à gauche et contourner la carrière par la gauche jusqu'au numéro 12. Poursuivre jusqu'au retour au point 1.

Devant une buse cylindrique, tourner à droite et suivre le sentier. Longer ensuite la route D 952. Avant le Pont de Sorges, obliquer à gauche puis à droite pour rejoindre les bords de l'Authion.



## PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

### en quelques mots...

Vous allez apprécier ce parcours qui s'étend sur une journée et vous révélera de belles surprises. Vous passerez par le Musée de l'Ardoise puis déambulerez dans le Parc des Ardoisières où se trouvent des plans d'eaux à la couleur surprenante. Sur votre chemin, le Parc de Pignerolle et son Orangerie, vous offriront un cadre parfait pour cette petite pause avant de reprendre la route vers le manoir de la Ranloue.

[destination-angers.com](http://destination-angers.com)

Rendez-vous sur notre site pour découvrir toutes les randonnées et télécharger chaque Rando-Fiche.



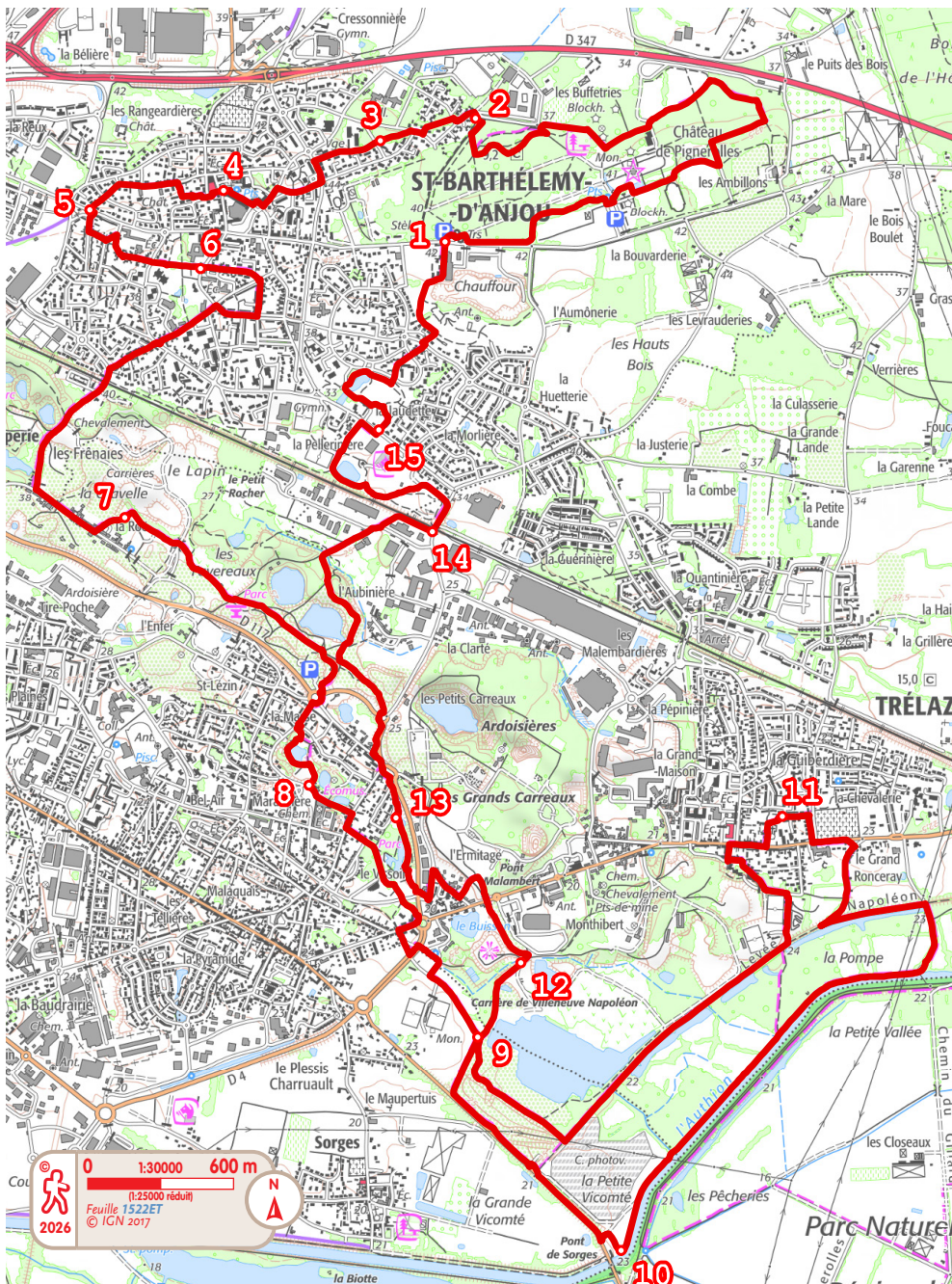
RFN023\_2018. Le nom Randofiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de la randonnée pédestre. © FFRandonnée 2018. © FFRandonnée2018. FFRandonnée 49. Extrait de SCAN 25®. ©IGN - 2018. Autorisation n°40.18.523

 **angers Loire métropole**  
communauté urbaine

En partenariat avec

**FFRandonnée**  
les chemins, une richesse partagée  
Maine-et-Loire

## La randonnée pas à pas



**10** Longer l'Authion. Au niveau bac, remonter à gauche. Arriver à la levée Napoléon, prendre à gauche (itinéraire cyclotouristique La Loire à vélo) ; tourner à droite au premier sentier qui longe des jardins et rejoindre le cimetière. Le contourner en prenant à gauche et à droite avant de prendre à nouveau à gauche dans la rue Joseph le Sciellour.

**11** Au bout de la rue, s'engager sur un sentier, obliquer à gauche vers l'église ; la contourner par la droite et se diriger vers la rue principale. Tourner alors à droite. Face à l'hôtel de ville, tourner à gauche. Tourner à gauche au fond et poursuivre jusqu'au stade Bernard Bioteau. Le longer et redescendre entre deux rochers vers la levée Napoléon. La suivre et tourner à droite sous une ligne à haute tension. Suivre le chemin.

**12** A gauche, accès à la butte du Buisson avec aller-retour **point d'observation**. Tourner à gauche devant la salle Arena. Passer devant des locomotives puis franchir une passerelle au-dessus de la rue. Après un virage à gauche, prendre la rue à droite puis à gauche (rue Francis Inizan) et obliquer à droite. Traverser la rue. Entrer dans le parc du Vissoir et le traverser en allant vers la droite. Contourner le vieux moulin du poirier par la droite.

**13** Poursuivre sur la rue du Poirier et contourner le rond-point par la gauche avant de s'engager sur le boulevard André Bahonneau. Au rond-point suivant, prendre la montée (la Loire à Vélo) vers **les ardoisières**. Suivre le chemin puis tourner à droite près d'une borne d'information contourner le vieux fond par la droite. À la spirale d'ardoises, continuer tout droit en descendant, puis obliquer à droite et continuer tout droit. Obliquer à droite sur

la route. Après quelques mètres, prendre le sentier à gauche.

**14** Retrouver le boulevard André Bahonneau. Tourner à gauche sous le pont de chemin de fer puis prendre le premier sentier à gauche après une cinquantaine de mètres sur le trottoir et entrer dans le parc en passant la barrière. Continuer sur le chemin jusqu'au plan d'eau, le contourner puis remonter sur la droite jusqu'à la route. Partir alors à droite rejoindre le premier passage piéton et traverser

**15** Prendre l'allée en face et longer l'arrière d'un bâtiment à gauche. Contourner le plan d'eau par la gauche avant de se diriger vers les jeux pour enfants. Devant ceux-ci, tourner à gauche pour quitter le parc. Traverser deux rues par l'emprunt d'un passage jusqu'à son terme. Aux piliers en ardoises, tourner à gauche et prendre le premier chemin à droite. Sur le grand terrain, tourner à gauche. Passer entre deux rochers puis prendre à droite. Longer une zone artisanale et rejoindre l'entrée du parc de Pignerolles.



© Destination Angers

[destination-angers.com](http://destination-angers.com)

Rendez-vous sur notre site pour découvrir toutes les randonnées et télécharger chaque Rando-Fiche.



RFN023\_2018. Le nom Randofiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de la randonnée pédestre. © FFRandonnée 2018. ©FFRandonnée2018. FFRandonnée 49. Extrait de SCAN 25©. ©IGN - 2018. Autorisation n°40.18.523

En partenariat avec

**angers Loire métropole**  
communauté urbaine

**FFRandonnée**  
les chemins, une richesse partagée  
Maine-et-Loire